



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte
regu par le représentant de l'Etat le 07 JUIL. 2021
est exécutoire.
08 JUIL. 2021

Séance du mercredi 30 juin 2021

Question n° 12b

**Station d'épuration de Saint-Amand-Montrond
Acquisition de la parcelle de la future station**

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi trente juin deux mille vingt et un à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	Absent
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Clarisse DULUC
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Marie-Catherine MALTHÉ-PIREYRE Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Jennifer TIXIER	Pouvoir à Didier DEVASSINE Absente Pouvoir à Didier DEVASSINE Pouvoir à Noura ANGLADE Pouvoir à Marie BLASQUEZ
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 31
Membres votants : 36

Secrétaire de séance : Madame Jennifer TIXIER

Date de la convocation : 23 juin 2021
Date de l'affichage : 23 juin 2021

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20210630-20210630Ques12b-DE
Date de télétransmission : 07/07/2021
Date de réception préfecture : 07/07/2021

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 30 juin 2021

Question n° 12b

Station d'épuration de Saint-Amand-Montrond Acquisition de la parcelle de la future station

Monsieur Pascal COLLIN, cinquième Vice-Président chargé de l'assainissement collectif et non collectif, présente ce dossier.

Vu les statuts de Cœur de France,

considérant que la station d'épuration actuelle arrive en fin de vie et doit être reconstruite,


considérant que, pour des raisons pratiques et économiques, les parcelles situées à proximité de la station existante sont l'emplacement idéal pour les futurs ouvrages,

considérant qu'une offre d'achat a été faite auprès de la Ville de Saint-Amand-Montrond pour acquérir ces terrains d'une surface de 25 405 m², au montant de 10 162 €, soit 0,40 €/m²,

considérant qu'une contre-proposition a été faite par la Ville de Saint-Amand-Montrond pour fixer le prix à 0,78 €/m², valeur vénale requise par les services fiscaux, pour une surface de 25 336 m², excluant la parcelle K 162 située sur le domaine public communal, ce qui porte le montant à 19 762,08 €,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à

- **acquérir les parcelles cadastrées K 166, 167, 180 et 181, sises avenue du Général de Gaulle à Saint-Amand-Montrond, d'une superficie de 25 336 m², au prix de 0,78 € le m², soit un montant total de 19 762,08 €,**
- **signer tous les documents nécessaires à l'acquisition de ces parcelles.**


Le Président
Daniel BÔNE